

Blagnac, questions d'histoire **66**

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2023

Un camp néolithique au
nord de Blagnac :
le site de Château Percin
à Seilh

p.1

La confrérie
de saint Jacques
le Majeur
à Blagnac

p.12

L'architecture des
années 30 à Blagnac :
style Art Déco et
courant Néo-basque

p.23

Jean Bertrand
le Résistant

p.33



Procession de communiantes à Blagnac le 11 juin 1950. Photo de Germaine CHAUMEL. AM de Toulouse.

Guerre d'Algérie :
l'histoire partagée et
apaisée

Retour sur image !
Germaine Chaumel

De nouveaux quartiers
et leurs places

La petite histoire du
Vélo Club Blagnacais

Un camp néolithique au nord de Blagnac

Le site de Château Percin à Seilh

par Muriel Gandelin, Fabrice Pons (Responsables d'opération, Inrap, Traces, Université de Toulouse 2)
et Jean Vaquer (Directeur de Recherches, CNRS, émérite, Traces, Université de Toulouse 2)

Les traces d'un important site néolithique localisé au sud du domaine de Château Percin à Seilh ont été détectées en 1946 par Louis Méroc au cours de prospections pédestres sur les terrasses de la Garonne. Le site était alors couvert de vignes et comme il avait été labouré profondément, cet archéologue estimait qu'il était endommagé, voire détruit. Il s'est contenté d'y recueillir en surface des centaines d'outils en pierre taillée ou polie. Afin de vérifier son état de conservation, des sondages mécaniques ont été réalisés en 1971 et ils ont débouché sur l'ouverture d'un premier chantier de fouilles dirigé par Georges Simonnet jusqu'en 1974. Ces recherches faites en bordure des vignes ont révélé une dizaine de structures en creux, remplies de galets, chauffées, de forme quadrangulaire ou ovale, qui étaient associées à quelques vestiges lithiques et céramiques de style chasséen. En raison d'un projet d'agrandissement d'une station d'épuration des eaux usées du Grand Toulouse, une évaluation archéologique par sondages mécaniques a été réalisée en 2006 et les résultats positifs de ce diagnostic ont permis d'argumenter la nécessité d'une fouille préventive sur toute l'emprise du futur chantier. Cette fouille a été réalisée par l'Inrap sous la direction de Fabrice Pons en 2007 et 2008. Les résultats ont donné lieu à une publication détaillée (Pons, Gandelin *et al.*, 2018). Cette opération a révélé, notamment, les vestiges d'une enceinte fortifiée ayant subi un grand incendie qui a fossilisé en partie les matériaux qui la constituaient. C'est une occasion unique de mieux percevoir comment ce retranchement néolithique a été construit et quel pouvait être son aspect il y a près de six millénaires.

LE SITE DE CHÂTEAU PERCIN

Il se trouve au nord de Toulouse sur le rebord d'une terrasse qui domine la rive gauche de la Garonne par un escarpement marneux d'environ 25 m, juste au nord du petit ravin du ruisseau des Garossos. Il s'étendait sur une quinzaine d'hectares d'après la répartition des trouvailles de L. Méroc qui comportent de nombreux vestiges lithiques, notamment plus de 800 haches polies et de très nombreux outils de broyage ou de meules à va-et-vient.

Les structures révélées par la fouille préventive dirigée par F. Pons appartiennent à plusieurs types et forment un ensemble organisé de part et d'autre d'un système d'enceinte. Celui-ci se compose de deux fossés et d'une tranchée de fondation de palissade qui sont incurvés et bien parallèles et qui devaient relier les deux escarpements naturels en formant un cap barré hémicirculaire d'environ trois hectares. Vers l'est dans la partie interne du retranchement quelques structures remplies de galets chauffés et une fosse dépotoir s'ajoutent aux structures précédemment fouillées par G. Simonnet. C'est vers l'ouest, donc à l'extérieur du retranchement, que se trouvait un groupe important de structures. Il s'agissait principalement de fosses de combustion à remplissage de galets chauffés dont une trentaine appartient au type quadrangulaire et près de cent trente au type circulaire. Ces structures sont bien connues sur les sites néolithiques du Toulousain où elles sont considérées comme des fours à galets chauffés destinés à des grands festins de viande à la façon des « fours polynésiens » actuels ; voire à des usages artisanaux comme le touraillage du malt en vue de fabriquer de la bière.



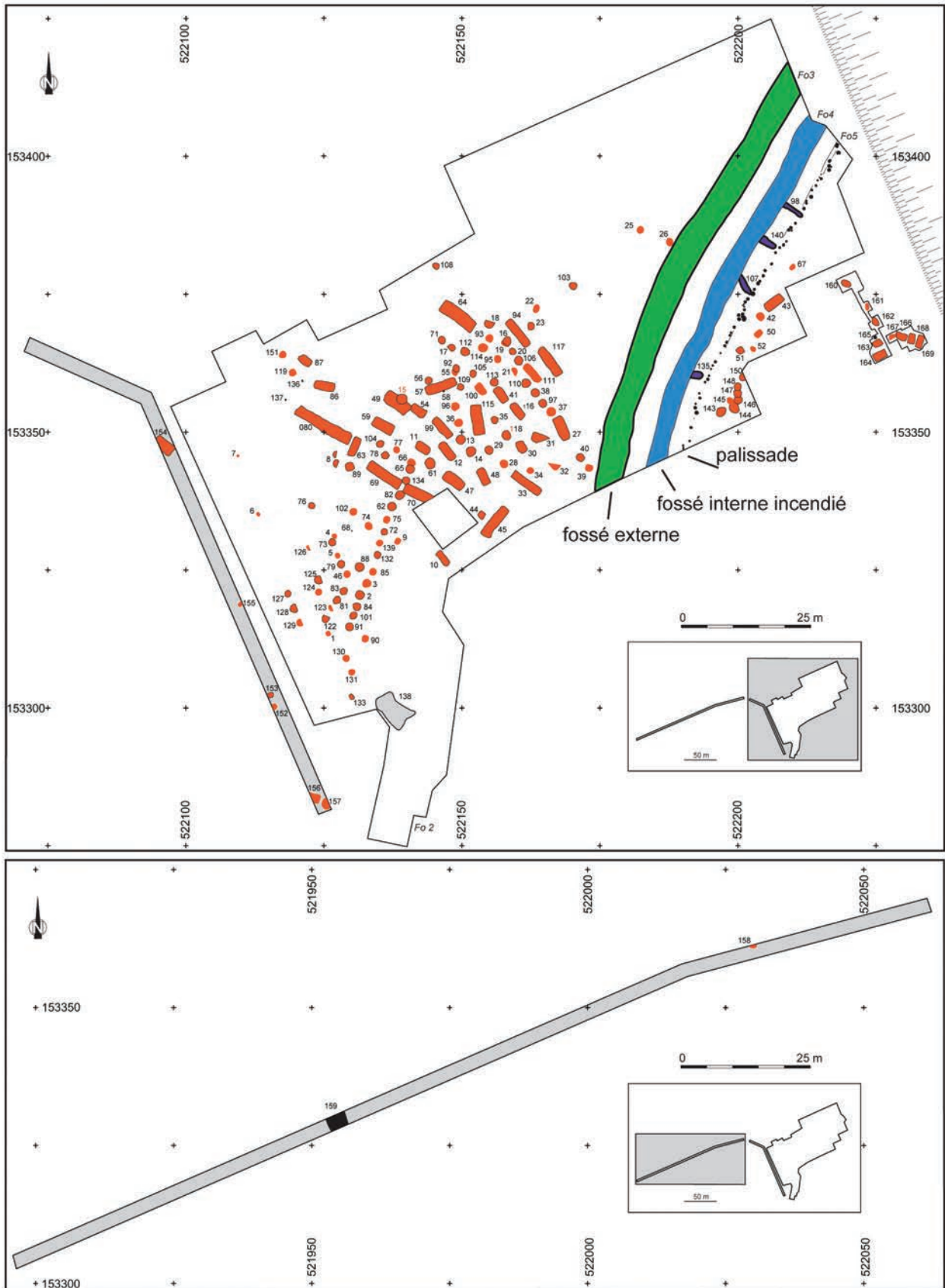
Vue panoramique du chantier de fouille de l'Inrap jouxtant la station d'épuration. On voit à gauche une vue partielle des fossés néolithiques et au premier plan des groupes de structures de combustion à galets chauffés en cours de dégagement (© Inrap, S. Puech).

La présence de ces fours à l'extérieur du retranchement suggère que les mêmes activités de cuisson ou de torréfaction ont eu lieu des deux côtés de l'enceinte. Toutefois, la réalité n'est sans doute pas aussi simple car les nombreuses datations au radiocarbone réalisées à partir des charbons de bois des fours révèlent que ceux-ci ont une chronologie qui s'étale sur une durée de près de 600 ans (de - 4350 à - 3750) alors que les structures d'enceinte n'ont fonctionné que pendant quelques décennies (entre - 3900 et - 3800). Il n'est pas possible avec les données disponibles d'établir des liens de synchronie entre les divers aménagements, mais il est certain que de nombreuses structures ponctuelles sont antérieures à celles de l'enceinte fossoyée.

UNE FORTIFICATION NÉOLITHIQUE INCENDIÉE

Le fait de protéger un établissement de plein air par une enceinte faite d'un fossé doublé d'une palissade de rondins est un phénomène courant au Néolithique dans toute l'Europe. À Château Percin, comme ailleurs, les néolithiques ont tiré parti de la topographie d'un site de confluence en ne réalisant leur retranchement que sur le côté plat du site (voir plan page ci-contre). Généralement, la fortification se composait de trois éléments complémentaires. En arrière, vers l'intérieur du site, se trouvait une palissade de rondins et au centre un talus en terre appuyé sur la palissade formait un obstacle en relief qui était précédé d'un fossé augmentant la hauteur de l'escarpe.

À Château Percin, dès le début de la fouille, il est apparu que les deux fossés parallèles avaient des remplissages très différents, ce qui suggère qu'ils n'ont pas été synchrones. Le fossé externe contenait du sédiment limoneux assombri par les matières organiques et des rejets anthropiques divers, ce qui correspond à l'aspect habituel des remplissages de fossés néolithiques. Le fossé interne dégagé sur 70 m



Plan du site comportant une enceinte interne à fossés et palissade incendiée (en bleu), une enceinte à fossé externe (en vert) et des structures ponctuelles dont la majeure partie sont des fours à galets chauffés (en rouge) (© Inrap, F. Pons)



Vue du fossé interne en cours de fouille avec son remplissage de boules de terre (bauge ou torchis) cuites par l'incendie (© Inrap, S. Puech)

de long contenait un remplissage d'aspect inhabituel sur une quarantaine de mètres. Son comblement était rouge vif correspondant à des masses importantes de terre cuite, ce qui n'avait jamais été vu dans un tel contexte.

La fouille exhaustive a révélé que tout le comblement du fossé se composait de mottes de terre rubéfiée et souvent en partie vitrifiées ou scoriacées, ce qui indique une chauffe à plus de 1000 °C (ci-contre fossé rempli de boules cuites). Ces éléments étaient associés à des résidus de combustion sous forme de cendres et de charbons de bois, voire de pieux et de branches carbonisées en bois de chêne (ci-dessous vue des troncs carbonisés). Il s'agit des éléments constitutifs d'un rempart qui a été incendié sur place, puis qui s'est effondré en masse dans le fossé à partir de son flanc interne. Les éléments organiques qui le constituaient ont continué à brûler au sein même du fossé en rubéfiant ses parois et en cuisant les mottes de terre qui le constituaient (page 5 coupe du



Vue de la base du fossé d'enceinte contenant divers troncs de chênes carbonisés provenant de l'effondrement du rempart incendié (© Inrap, S. Puech)

fossé). Dans la mesure où ces restes de rempart incendié occupaient tout le remplissage du fossé, on peut en déduire que l'incendie qui a figé ces matériaux s'est produit juste après son creusement et qu'il l'a comblé de façon quasi instantanée. Cela explique l'absence ou la rareté de vestiges issus de la vie quotidienne qui sont habituellement abondants dans ce genre de structure. Un seul dépôt constitué de tessons, d'ossements et de pièces lithiques a été trouvé à la base du fossé sous le



Vue d'une coupe transversale dans le fossé interne montrant l'amas de boules de terre cuite en disposition dissymétrique qui indique un effondrement du rempart incendié à partir de son bord interne (© Inrap, S. Puech)

niveau incendié. Ces éléments sont dans le style du Chasséen ancien il pourrait provenir d'un puits plus ancien recoupé par le creusement de celui-ci.

Les causes et les modalités de l'incendie qui a détruit les élévations jouxtant le fossé sur son flanc interne ne sont pas connues. Il a pu s'agir d'un incendie accidentel ayant touché les parties en bois de l'élévation, mais il est possible d'envisager aussi qu'il résulte d'une attaque au feu, avec un apport volontaire de combustible par des assaillants voulant créer une brèche dans le retranchement. Quoiqu'il en soit, grâce la cuisson des matériaux argileux, on peut se faire une idée assez précise de son mode de construction. Jusqu'à présent on pensait que les enceintes néolithiques étaient conçues selon le principe du vallum de l'Antiquité romaine, c'est-à-dire composées d'une palissade de rondins garnissant un talus précédé d'un fossé. Dans un tel système, le fossé représentait à la fois un obstacle et surtout la carrière d'extraction des matériaux qui formaient le talus, en étant accumulés en vrac au-dessus de son flanc interne. Le bord incliné du fossé, augmenté de celui du talus formaient une escarpe de 5 à 6 m de hauteur couronnée par la palissade, dont la base était ainsi protégée contre une attaque au feu. L'étude des structures et des vestiges incendiés de Château Percin démontre que le retranchement chasséen était d'une conception plus complexe. Il ne s'agissait pas d'une simple accumulation de matériaux mais d'une véritable construction en bois et en terre maçonnée.

La palissade établie sur le côté interne représentait l'ossature fermement ancrée de la structure. Elle se présentait comme une enfilade de trous de poteaux subcirculaires dont il ne subsistait que la base conservée sur une profondeur de 0,50 à 0,70 m. Les négatifs des poteaux qu'ils contenaient n'étaient pas bien visibles. Vu la forme des trous et leur diamètre moyen de 0,40 m, on suppose qu'il s'agissait de troncs de chênes d'environ trois décimètres de diamètre et de plusieurs mètres de hauteur. Ils devaient être, initialement, disposés en file et calés dans une tranchée. Quelques trous sont jointifs, mais la plupart sont relativement écartés (intervalles de 1 à 2 m), sans qu'on puisse savoir, vu le mauvais état de conservation, s'ils étaient ainsi à l'origine ou si quelques poteaux bien plantés en soutenaient d'autres simplement posés au fond de la tranchée et reliés entre eux par des ligatures en liane ou en écorce ou bien par du clayonnage.

Le fossé fouillé sur 70 m de long se trouvait entre 3 et 4 m en avant de la palissade. Sous le niveau décapé il était conservé sur 2 m de profondeur et présentait une section trapézoïdale de 3,50 m de large au sommet et 1,50 m à la base. On peut estimer qu'il mesurait 4 m de large à l'ouverture et 2,50 m de profondeur. Son creusement aurait fourni pour chaque travée d'un mètre près de 7 m³ de matériaux représentant environ 4 m³ de limon et 3 m³ de graviers et de galets. Ce volume correspond en partie à celui de l'élévation interne qui contenait en plus de grandes masses de bois formant l'ossature.

L'intervalle séparant le bord interne du fossé et la palissade qui mesurait près de 3 m à l'origine est l'espace sur lequel s'élevait la construction dont les matériaux argileux brûlés se sont effondrés dans le fossé où ils ont continué à cuire. L'intensité



Vue d'une boule de bauge cuite montrant qu'il s'agit du matériau composite (argile et tiges végétales) fabriqué par malaxage avec de l'eau (© CNRS C.-A. de Chazelles et H. Gazzal)



Vue d'une boule cuite avec empreinte d'une armature en bois figée par l'action thermique de l'incendie révélant qu'il s'agit de torchis c'est à dire d'un mélange d'argile et de paille plaqué à l'état plastique sur une armature en bois (© CNRS C.-A. de Chazelles et H. Gazzal)

de la cuisson qui est allée jusqu'à la vitrification d'une partie des blocs d'argile indique que cette élévation ne comportait pas que de la terre mais aussi une part importante de bois et de matières organiques combustibles dont il subsistait des traces sous forme de bûches et de branches carbonisées ou bien d'empreintes de bois refendus et parfois écorcés ou taillés. Près de 40 000 blocs et boules d'argile cuite ont été recueillis à Château Percin et ont été analysés par Claire-Anne de Chazelles (2018). Il s'agit non pas de mottes de terre naturelle, mais de terre à bâtir constituée d'un mélange argilo-limoneux et des fibres végétales (tiges de graminées) qui a été mis en œuvre avec de l'eau et malaxé sous formes de boules (fig. 6 : photos de boules). Ces éléments qui peuvent présenter des empreintes de doigts ou des traces de lissage et de modelage étaient ensuite utilisés sous forme plastique comme modules élémentaires d'une construction mixte en terre crue et en bois. Ce matériau pouvait s'apparenter à du torchis en étant appliqué sur des structures en pans de bois ou en clayonnage ou bien en lits superposés de terre massive correspondant à de la bauge. L'élévation qui jouxtait le fossé interne de Château Percin était donc un mur ou rempart maçonné en terre hourdée sur une ossature de bois et non une simple levée de terre comme on l'envisage généralement pour les retranchements de cette période. On peut estimer qu'il était en appui contre la palissade et qu'il avait entre 4 et 5 m de hauteur.



Proposition de restitution graphique de l'aspect de l'enceinte néolithique avec son rempart en terre et en bois hérissé de cornes de bovins (dessin aquarellé de R. Charlas Tranier)

Sur quelques 748 blocs de bauge cuite, des empreintes cylindriques doubles s'effilant partiellement en spirale ont été reconnues de part et d'autre d'une sorte de chaperon d'argile qui couronnait probablement le rempart. Il se pourrait que ces empreintes symétriques correspondent à des négatifs de cornes de bovins qui auraient été hérissées au sommet de la construction (voir au dessus - dessin de restitution). Un tel ornement symbolique qui est attesté sous d'autres formes dans divers autres contextes néolithiques du bassin méditerranéen confère à cette construction une dimension monumentale qui était insoupçonnée jusqu'à présent dans le cadre du Chasséen. Outre l'énorme travail collectif et le soin apporté au retranchement, on peut considérer que les cornes ou bucranes qui ornaient son sommet étaient là pour affirmer de façon ostentatoire la valeur, la richesse et la fierté des occupants du site qui étaient à la fois éleveurs de bovins et probablement aussi des chasseurs d'aurochs et qui ont pu exhiber les cornages bovins comme des sortes de trophées ou d'emblèmes.

LE FOSSÉ EXTERNE

Situé à trois mètres du précédent, le fossé externe a été fouillé sur près de 80 m. Il était bien parallèle au précédent et il a probablement été creusé en fonction de ce dernier car il suit pratiquement le même tracé. Il était légèrement plus large (5 m de large) et plus profond (2,80 m de profondeur). Il a été comblé plus lentement que le précédent en recevant de la terre organique et des dépôts qui proviennent surtout du côté interne du site et qui indiquent l'existence probable d'une levée de terre de ce côté. Cette dernière devait se trouver au-dessus du premier fossé comblé. Il a fait l'objet de 6 datations dont 3 sur des charbons de branches à courte durée de vie qui permettent de situer le début de son remplissage entre - 3915-3820 et sa fin entre - 3875-3785. Grâce à ses résultats, il apparaît que les fossés de Château Percin se sont succédé rapidement et ont pu fonctionner pendant une durée probable de quelques décennies (dans une fourchette de temps comprise entre - 3930 et -

3735). La fortification n'a donc joué qu'un rôle bref dans le cadre d'une occupation beaucoup plus longue du site qui se situe entre le 43^e siècle et le 38^e siècle avant notre ère. Cette proposition ne vaut évidemment qu'à l'échelle de la zone fouillée sans tenir compte de l'existence éventuelle d'autres enceintes beaucoup plus étendues dont l'existence n'a pas vraiment pu être prouvée, mais reste possible si l'on se réfère aux autres sites du Toulousain sur lesquels de multiples enceintes concentriques se sont développées au cours de la première moitié du 4^e millénaire avant notre ère.

CONCLUSION

La fouille préventive réalisée sur le site chasséen de Château Percin permet de renouveler notre perception des techniques de construction des enceintes néolithiques dont l'aspect défensif a parfois été contesté. Dans la vallée de la Garonne, ces retranchements sont apparus au cours du 5^e millénaire avant notre ère et se sont multipliés pendant toute la durée du Chasséen garonnais, c'est-à-dire jusqu'au milieu du 4^e millénaire avant notre ère. On en compte une dizaine sur le site de Saint-Michel-du-Touch au nord de Toulouse et au moins six sur le site de Villeneuve-Tolosane et Cugnaux. Pendant toute cette période on constate l'existence de barrages en palissades de rondins ou en système plus complexes à fossé, talus et palissade. Lorsque les dégagements archéologiques ont été suffisamment importants il a été possible de remarquer que ces retranchements comportaient de multiples passages et appartenaient au système des « causewayed enclosure » largement répandus en Europe et interprétés de façons diverses en fonction des trouvailles ou des faits archéologiques révélés par les fouilles. L'interprétation de ces sites fait toujours l'objet de débats entre les tenants de fonctions socio-économiques (ouvrages défensifs, lieux de stockage de richesses, place de pouvoir ou d'échanges) et les tenants de lieux d'activités cérémonielles ou rituelles (lieux de rassemblement pour des activités religieuses ou funéraires).

Quoiqu'il en soit, il est certain que la réalisation d'une enceinte par une communauté néolithique représentait un travail collectif organisé qui mobilisait la plupart des unités familiales dans une opération de grande envergure qui renforçait la cohésion sociale de l'ensemble d'une communauté. Dans ce domaine, Château Percin apporte des arguments nouveaux en révélant que la construction du retranchement était plus complexe que celle envisagée jusqu'à présent. En raison de l'incendie qui a cuit les matériaux argileux utilisés pour la levée de terre, il apparaît que celle-ci n'était pas seulement un talus constitué par les déblais du creusement du fossé mais un véritable rempart construit en terre crue sur une armature de pièces de bois taillées et assemblées par des ligatures en lianes ou en lanières d'écorce. Ce rempart était fait avec des boules de bauge, un matériau composite fait d'argile d'eau et de paille ou de tiges de graminées et d'herbes qui étaient malaxées puis transportées et assemblées de façons diverses sur des armatures en bois (torchis) ou en lits de terre massive (bauge). Il s'agissait d'une vraie construction qui a dû mobiliser beaucoup de main d'œuvre peut-être même davantage que celle nécessaire au creusement du fossé et à l'abattage et au transport du millier de troncs d'arbres mis en œuvre dans la palissade. L'investissement en temps de travail, en nombre de personnes et en effort d'organisation apparaît beaucoup plus considérable que ce qu'il était estimé auparavant. Il faut ajouter à cela que les multiples empreintes de cornes de bovins observées sur les éléments effondrés du chaperon de ce rempart néolithique documentent une pratique qui était tout à fait ignorée. Ces cornes confèrent à ce genre de construction une dimension symbolique et lui attribuent une grande importance non seulement dans le champ social mais aussi dans le domaine idéologique.

BIBLIOGRAPHIE

Chazelles (C.-A. de) (2018) - Les vestiges architecturaux du rempart effondré dans le premier fossé.

In Pons, Gandelin (dir.) - *Le rempart chasséen de Château-Percin à Seilh (Haute-Garonne)*. Paris, CNRS éditions et Inrap. Série Recherches archéologiques, n°14, 2018, p. 38-58.

Pons F., Gandelin M. (2018) - *Le rempart chasséen de Château-Percin à Seilh (Haute-Garonne)*. Paris, CNRS éditions et Inrap. Série Recherches archéologiques, 2018. 313 p.

Gandelin M., Ard V., Vaquer J., Jallot L. (dir.) (2018) - *Les sites fortifiés de la préhistoire : nouvelles données, nouvelles approches*, Actes de la table-ronde de l'ADREUC, Carcassonne, 12 -13 octobre 2012. Éditions des Archives d'Écologie Préhistorique, EHESS, Toulouse, 2018, 239 p.

Vaquer J. 1990 - *Le Néolithique en Languedoc occidental*. Paris-Toulouse, éditions du CNRS, 1990, p 412

Vaquer J. (2019) - *3900 Les Chasséens des bords de Garonne*, série Cette année-là, à Toulouse, éditions midi-pyrénéennes, Portet 2019, 48 p.

Blagnac Histoire et Mémoire remercie chaleureusement M. Vaquer, Mme Gandelin et M. Pons pour leur contribution à notre revue.